Contrat d'engagement écologique

Programme d'aide pour l'achat de couches lavables.

Je, _____

m'engage à utiliser les couches lavables acquises en partenariat avec la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor pendant la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches.

Signature: _____ Date _____

Quelques faits intéressants:

De la naissance à la propreté un enfant porte de 5 000 à 7 000 couches

Les parents qui choisissent d'utiliser des couches lavables se procurent normalement entre 20 et 25 couches.

Pour un seul enfant il sera nécessaire d'abattre 4, 5 arbres afin de produire les 200 kg de pâte de flocons nécessaire à la fabrication de couches jetables. Il faudra également utiliser 25 kg de plastique et 67 kg de pétrole brut.

La fabrication de 20 couches lavables (en coton) ne nécessite que 10 kg de coton.

La confection des couches lavables consomme moins d'eau que la fabrication des couches jetables.

Au Québec nous jetons environ 600 millions de couches jetables par année. Cela représente le 3e déchet en importance dans les sites d'enfouissement après les journaux et les contenants de boisson, avec les 60 000 tonnes de déchets qu'elles génèrent annuellement.

Un seul enfant aura besoin d'environ une tonne de couches avant d'atteindre le stade de propreté.

Selon quelques études, la couche jetable est utilisée pendant environ cinq heures, mais elle prend entre 200 et 500 ans pour se décomposer partiellement, tout dépendant des conditions environnantes.

Les couches lavables peuvent être utilisées pour un ou plusieurs enfants. Lorsqu'elles sont jetées, elles prennent de 2 à 6 mois pour se décomposer complètement. Mais avant de les jeter vous pouvez en faire des guenilles.

L'utilisation de couches lavables respectent en tout point les /RV, c'est-à-dire, réduction à la source, réutilisation et recyclage. Peu d'action respecte ces trois points et en plus dans l'ordre hiérarchique.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Un choix économique et écologique

Municipalité Saint-Georges-de-Windsor

Nouvelle subvention pour la famille

En 2018, la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor offre un Programme de subvention de couches lavables pour bébés. Cette mesure vise à encourager les parents du territoire qui décident d'adopter ce type de couches pour le bien-être de leur enfant et pour l'environnement.

POUR ÊTRE ADMISSIBLE:

- Être résident de St-Georges-de-Windsor;
- Être enceinte ou avoir donné naissance à un enfant depuis le 1er janvier 2018;
- Avoir procéder à l'achat de couches lavables ou du tissus pour la confection;
- Remplir le formulaire de demande d'aide financière et signer le contrat d'engagement écologique de la municipalité.

Le montant versé par subvention est d'une valeur maximale de 100 $ par enfant pour un ensemble d'au moins 10 couches lavables.

Couches lavables pour bébés

Pour l'octroi de la subvention, vous devez…

- Retourner le formulaire de demande de subvention et le contrat d'engagement dûment remplis et signés par le ou les parents

Vous devez également fournir les pièces justificatives suivantes;

- Preuve de résidence mentionnant votre adresse (compte de taxes, facture d'Hydro, permis de conduire, etc…);
- Facture d'un lot neuf d'un minimum de 10 couches lavables;
- Une photocopie du certificat de naissance de l'enfant;

Le chèque sera remis après approbation par le conseil en autant que la subvention est encore disponible.

Pour plus d'information concernant ce programme communiquez avec le 819-828-2716.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Nom du demandeur _____

Adresse _____

Code postal _____ Téléphone _____

Nom de l'enfant _____

Date de naissance ____ / ____ / ____

Signature: _____ Date _____

Joindre:

La facture de votre achat de couches lavables
Une preuve de résidence
Une preuve de naissance
Le contrat d'engagement écologique signé.